

Quelques repères sur la formation professionnelle continue

495 centres de formation ont déclaré avoir réalisé, en 2014, une activité de formation professionnelle continue dans le champ de compétences du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Si la moitié du volume-horaire de formation réalisé par ces centres est consacré à des formations conduisant à l'acquisition d'un diplôme, plus de 85 % des 250 000 stagiaires ont suivi des formations professionnalisantes, qui ont une visée plus opérationnelle. La majorité des formations réalisées sont en lien avec le secteur de la production agricole.

La formation professionnelle continue (FPC) s'adresse aux salariés comme aux demandeurs d'emploi qui souhaitent conforter, améliorer ou acquérir des compétences professionnelles. Elle a pour but d'assurer le maintien ou le retour dans l'emploi ainsi que de sécuriser et d'optimiser les parcours professionnels.

Depuis 2012, chaque année, ce sont plus de 245 000 stagiaires qui ont suivi une formation professionnelle continue dans le champ de compétences du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. Les régions Occitanie et Bourgogne-Franche-Comté sont les premières en termes de volume-horaire de formation (respectivement 15 % et 14 %) [Figure n°1]. La région Auvergne-Rhône-Alpes est quant à elle celle qui accueille le plus de stagiaires (17 %).

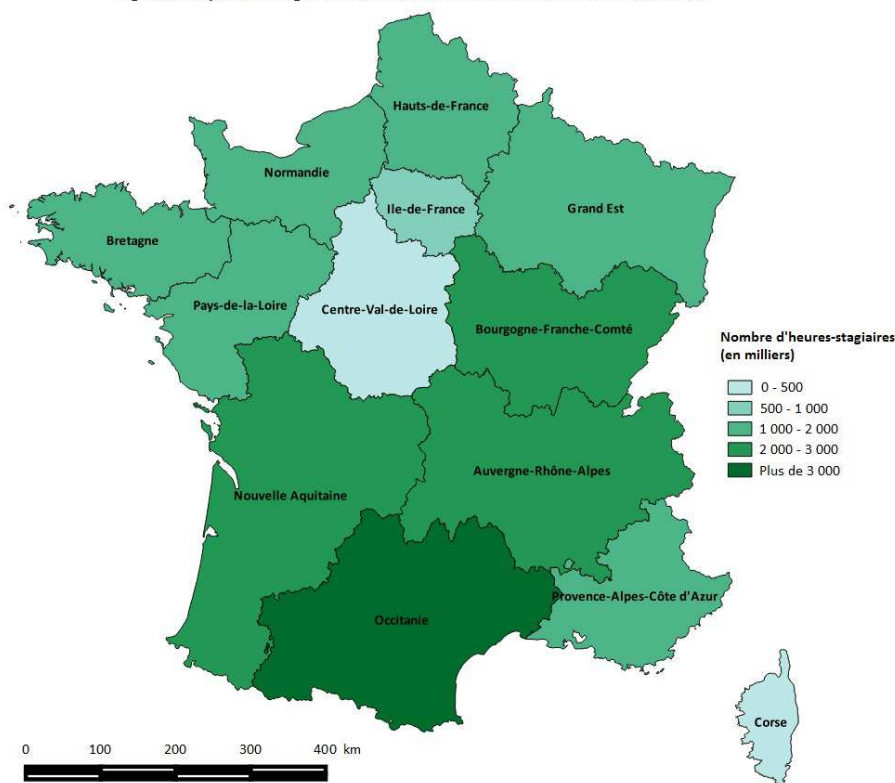
En 2014, la majorité des stagiaires s'est formée dans le secteur de la production agricole (48 %) ou de l'aménagement des espaces (20 %).

Un stagiaire sur dix s'est engagé dans une formation ayant pour objectif

l'acquisition d'une certification professionnelle (diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles) et ce, pour une

durée moyenne en centre de formation de 11 semaines. Les autres stagiaires ont suivi quant à eux des formations professionnalisantes, d'une trentaine d'heures en moyenne [Figure n°2].

Figure 1 : Répartition régionale du volume horaire de formation délivré en 2014



Des disparités hommes-femmes

Sept stagiaires sur dix sont des hommes mais cette proportion varie fortement selon les secteurs. Ainsi, les hommes représentent 78 % des stagiaires dans le domaine de l'aménagement des espaces et, à l'inverse, les femmes sont majoritaires dans le domaine des services aux personnes et aux territoires (57 %).

Tous secteurs professionnels confondus, les femmes représentent 44 % des stagiaires qui suivent des formations conduisant à l'obtention d'une certification professionnelle.

Une hétérogénéité de l'activité des centres de formation

Les 495 centres de formation qui ont déclaré une activité de FPC en 2014 se répartissent comme suit :

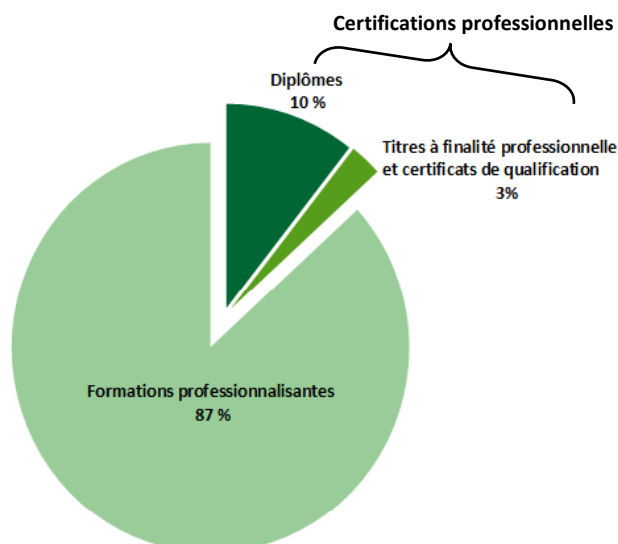
- 225 établissements de l'enseignement agricole privés ;
- 201 établissements de l'enseignement agricole publics ;
- 69 chambres d'agriculture.

La majorité de ces centres dispense à la fois des formations conduisant à l'obtention d'une certification professionnelle et des formations professionnalisantes. Toutefois, 20% des centres, essentiellement des établissements de l'enseignement agricole privés, réalisent uniquement des formations conduisant à l'obtention d'une certification professionnelle. A l'inverse, 21 % des centres, essentiellement des chambres d'agriculture, dispensent exclusivement des formations professionnalisantes.

Le Brevet professionnel – Responsable d'Exploitation Agricole (BP REA) au cœur de l'activité des centres de formation

Sur l'ensemble des vingt millions d'heures-stagiaires délivrées, les deux tiers l'ont été dans le cadre de formations conduisant à l'obtention d'une certification professionnelle. Les formations conduisant à l'obtention d'un diplôme de niveau

Figure 2 : Répartition du nombre de stagiaires suivant la finalité de la formation suivie



IV ou V représentent à elles-seules 45 % du volume horaire total délivré.

Les formations du secteur de la production agricole, avec 43 % des vingt millions d'heures-stagiaires délivrées, dominent l'activité de formation. Avec plus de trois millions d'heures-stagiaires, le *Brevet professionnel – Responsable d'Exploitation Agricole (BP REA)* est le diplôme phare du secteur et il est particulièrement présent dans l'offre de formation des établissements de l'enseignement agricole publics. De niveau IV, il participe à l'obtention de la capacité professionnelle agricole, qui est l'une des conditions d'éligibilité aux aides à l'installation en agriculture. En 2014, le BP REA a été préparé par 7 000 stagiaires, dont un quart était des femmes.

Le secteur de l'aménagement des espaces est aussi très présent dans l'activité des centres puisqu'il totalise 22 % de l'ensemble du volume horaire délivré.

Des formations professionnalisantes pour neuf stagiaires sur dix

Même si elles ne représentent qu'un tiers de l'activité des centres, les formations professionnalisantes sont suivies par 87 % des stagiaires. D'une durée moyenne de 32 heures, ces formations ont une visée plus opérationnelle, sans déboucher sur

une certification professionnelle. Certaines de ces formations peuvent relever du plan de formation des entreprises ou du compte personnel de formation des salariés (CPF), d'autres s'inscrivent dans un accompagnement vers l'emploi ou la reconversion.

En 2014, sur l'ensemble des 250 000 stagiaires, un sur cinq a suivi une formation en vue de l'obtention du Certificat individuel pour l'utilisation des produits phytopharmaceutiques, dit Certiphyto. Ce certificat est désormais obligatoire pour tout acte professionnel où l'action conduite porte sur l'utilisation, la distribution, le conseil ou la vente de produits phytopharmaceutiques. En 2014, avec près de 850 000 heures-stagiaires, c'est la formation professionnalisante la plus importante en termes de volume-horaire.



[Données au format tableur](#)

Source et champ

Les données présentées proviennent du recensement de l'ensemble des actions de formation réalisées par les établissements de l'enseignement agricole publics ainsi que des actions de formation dans les domaines de l'agriculture et du monde rural proposées par les autres centres de formation pour l'année civile 2014.

Ce recensement est réalisé par la DGER sur le champ suivant : France métropolitaine, DOM-COM et Nouvelle-Calédonie.

Pour en savoir plus ...

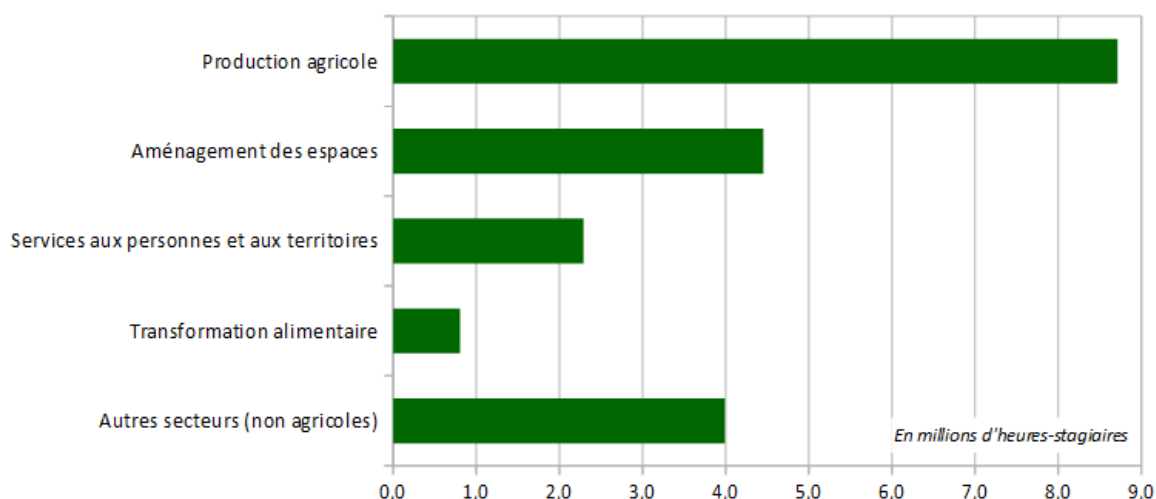
Effectifs de stagiaires et volume horaire délivré suivant la finalité des formations

Finalité de la formation	Nombre de stagiaires	Part des femmes	Nombre d'heures-stagiaires (en millions)	Nombre moyen d'heures par stagiaires	Nombre de centres de formations
Certifications professionnelles	33 138	44%	13,3	402	389
<i>Diplômes</i>	26 574	45%	11,4	430	363
<i>Titres à finalité professionnelle et certificats de qualification</i>	6 564	42%	1,9	288	202
Professionnalisation	217 264	27%	6,9	32	398
Total	250 402	29%	20,2	81	495

Effectifs de stagiaires et volume horaire délivré suivant le secteur professionnel des formations

Finalité de la formation	Nombre de stagiaires	Part des femmes	Nombre d'heures-stagiaires (en millions)	Nombre moyen d'heures par stagiaires	Nombre de centres de formations
Production agricole	119 184	24%	8,7	73	342
Aménagement des espaces	50 191	12%	4,4	89	216
Services aux personnes et aux territoires	20 989	56%	2,3	109	188
Transformation alimentaire	10 874	42%	0,8	74	103
Autres secteurs (non agricoles)	49 164	44%	4,0	81	289
Total	250 402	29%	20,2	81	495

Répartition du volume horaire délivré suivant le secteur professionnel des formations



Le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP)

Le répertoire national des certifications professionnelles tient à la disposition des personnes et des entreprises une information constamment à jour sur les diplômes et les titres à finalité professionnelle ainsi que sur les certificats de qualification figurant sur les listes établies par les commissions paritaires nationales de l'emploi des branches professionnelles. Il contribue à faciliter l'accès à l'emploi, la gestion des ressources humaines et la mobilité professionnelle. Les certifications enregistrées dans le répertoire sont reconnues sur l'ensemble du territoire national.

<http://www.rncp.cncp.gouv.fr/>

Annexe 1 : Répartition régionale des effectifs de stagiaires et du volume horaire de formation délivré

Région	Nombre d'heures-stagiaires (en milliers)	Nombre de stagiaires	Nombre de centres de formation
Occitanie	3 003	33 930	54
Bourgogne-Franche-Comté	2 736	24 326	38
Nouvelle Aquitaine	2 627	28 748	83
Auvergne-Rhône-Alpes	2 295	41 550	76
Grand Est	1 663	21 675	31
Pays de la Loire	1 621	17 648	37
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 196	12 162	22
Hauts-de-France	1 076	18 185	45
Bretagne	1 018	12 379	26
Normandie	1 001	11 424	29
Île-de-France	595	11 849	13
Centre-Val de Loire	472	10 001	16
Nouvelle-Calédonie	292	563	4
La Réunion	213	1 030	5
Corse	171	1 151	5
Martinique	129	1 178	5
Guadeloupe	83	551	4
Guyane	41	1 734	1
Polynésie française	21	318	1
Total	20 253	250 402	495

Annexe 2 : Répartition, pour les seules formations professionnalisantes, des effectifs de stagiaires et du volume horaire de formation délivré par secteur professionnel

Secteurs professionnels	Nombre de stagiaires	Nombre d'heures-stagiaires (en millions)	Nombre de centres de formation
Production agricole	104 949	2,5	245
Aménagement des espaces	42 612	1,1	146
Services aux personnes et aux territoires	15 849	0,6	118
Transformation alimentaire	8 923	0,3	85
Autres secteurs (non agricoles)	44 931	2,4	250
<i>Dont prestations d'orientation et d'accompagnement</i>	<i>18 991</i>	<i>0,9</i>	<i>151</i>
Total	217 264	6,9	398

Annexe 3 : Répartition, pour les formations conduisant à l'obtention d'une certification professionnelle, des effectifs de stagiaires et du volume horaire de formation délivré par niveau de qualification

Rappel sur les niveaux de qualification

Les niveaux de qualification permettent de classer les diplômes en fonction du type d'emploi auxquels ils mènent. Chaque niveau de qualification est ainsi associé à un niveau de compétences et de responsabilités.

Niveau I : Emplois de cadre exigeant un diplôme de niveau égal ou supérieur à Bac + 5 tel qu'un master, un titre d'ingénieur ou un doctorat.

Niveau II : Emplois d'agent de maîtrise nécessitant un diplôme de niveau Bac + 3 ou Bac + 4 tel qu'une licence, une licence professionnelle ou un équivalent.

Niveau III : Emplois de technicien supérieur exigeant un diplôme de niveau Bac + 2 tel qu'un Diplôme universitaire de technologie (DUT), un Brevet de technicien supérieur (BTS) ou un diplôme d'une école du secteur sanitaire et social.

Niveau IV : Emplois d'ouvrier hautement qualifié ou de technicien nécessitant un diplôme équivalent au Brevet professionnel ou au Baccalauréat.

Niveau V : Emplois correspondant principalement à un travail d'exécution et exigeant un diplôme de niveau Certificat d'aptitude professionnelle, CAP (2 ans après la classe de 3^{ème}).

Intitulés des formations suivies pour lesquelles le volume horaire est supérieur à 50 000 heures-stagiaires*	Nombre d'heures-stagiaires (en milliers)	Nombre de stagiaires
Ensemble des diplômes et titres à finalité professionnelle de niveau I ou II	579,9	1 969
Ingénieur en agronomie ou en agroalimentaire	55,2	218
Ensemble des diplômes et titres à finalité professionnelle de niveau III	1 869,0	3 392
BTSA - Gestion et protection de la nature	228,5	311
BTSA - Analyse et conduite de systèmes d'exploitation	222,1	458
BTSA - Aménagements paysagers	180,9	322
BTSA - Gestion forestière	133,1	233
BTSA - Viticulture-œnologie	130,2	255
Diplôme d'État d'éducateur spécialisé	85,9	110
BTSA - Agronomie - Productions végétales	78,7	110
BTS - Économie sociale et familiale	74,8	148
BTSA - Productions animales	71,0	116
Ensemble des diplômes et titres à finalité professionnelle de niveau IV	6 355,5	14 555
BP - Responsable d'exploitation agricole	3 272,7	7 310
BP - Aménagements paysagers	470,5	999
Bac professionnel - Conduite et gestion de l'exploitation agricole	335,0	510
CS - Taille et soin des arbres	231,6	687
BP JEPS - Activités équestres	212,9	547
BP - Responsable de chantiers forestiers	143,2	236
Titre d'auxiliaire spécialisé(e) vétérinaire	143,1	764
BP - Educateur canin	98,9	197
Bac professionnel - Aménagements paysagers	95,3	249
Titre de technicien agricole	89,2	146
BP - Responsable d'atelier de productions horticoles	65,8	107
CS - Conduite de productions en agriculture biologique et commercialisation	65,0	182
Bac technologique - Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant	63,0	84
BP - Responsable d'entreprise hippique	60,8	96
BP JEPS - Pêche de Loisir	56,5	117
CS - Conduite de l'élevage laitier	54,9	165
Diplôme d'État de technicien de l'intervention sociale et familiale	53,0	133

Intitulés des formations suivies pour lesquelles le volume horaire est supérieur à 50 000 heures-stagiaires*	Nombre d'heures-stagiaires (en milliers)	Nombre de stagiaires
Ensemble des diplômes et titres à finalité professionnelle de niveau V	4 324,8	11 710
CAP agricole - Travaux paysagers	512,2	1 366
BPA - Travaux des aménagements paysagers	482,0	1 282
Diplôme d'État d'aide médico-psychologique	254,9	899
BPA - Travaux forestiers	243,5	532
CAP agricole - Entretien de l'espace rural	200,4	407
BPA - Travaux de la vigne et du vin	181,7	678
CAP - Petite enfance	164,3	699
Diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale	163,4	570
CAP agricole - Services en milieu rural	145,8	251
CS - Tracteurs et machines agricoles : utilisation et maintenance	134,9	528
CAP agricole - Productions horticoles	120,8	293
CAP agricole - Production agricole, utilisation des matériels	105,4	253
CAP agricole - Industries agroalimentaires	103,5	258
BPA - Travaux des productions horticoles	101,7	257
Diplôme d'État d'aide-soignant	98,9	121
BPA - Travaux de la production animale	97,9	192
Titre d'assistant(e) de vie aux familles	81,1	288
Titre d'agent cynophile de sécurité	64,7	150
CAP agricole - Vigne et vin	59,2	114
CAP - Fleuriste	55,7	169
Ensemble des certificats de qualification professionnelle (CQP)	211,9	1 547
CQP - Ouvrier qualifié de l'exploitation viticole	108,6	466

* La liste des formations présentées ci-avant correspond à 75 % de l'ensemble du volume horaire délivré dans le cadre des formations conduisant à l'obtention d'une certification professionnelle.